

Avis de constitution

SOCIETE « VIC CONSTRUCTION »

Siège BUREAU SITUE A ABIDJAN COCODY BLOCKAUS  
APRES LA GARE DE TAXI, Lot 26, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIC CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Tous travaux en bâtiment
- Construction et Réhabilitation (de complexes, d'habitations, d'industries) Sous-traitances .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BUREAU SITUE A ABIDJAN COCODY  
BLOCKAUS APRES LA GARE DE TAXI, Lot 26, Ilot 18

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07633 du 06/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47303/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

